



PARTOUT POUR TOUS

ORANGE

NEWSLETTER CADRES

Janvier 2022

L'intelligence artificielle au travail

L'IA dans notre quotidien

L'intelligence artificielle (IA), et sa batterie d'algorithmes, font, de plus en plus, irruption dans la sphère professionnelle et dans nos vies, regroupant nombre de technologies que nous côtoyons au quotidien, sans forcément en avoir conscience : la reconnaissance faciale, la reconnaissance de la parole et du langage, parlé ou écrit, ou encore la robotisation et l'automatisation des processus.

L'IA aide à la décision, recommande des choix et des solutions, et permet de prédire les risques et les succès.

Malgré les avantages indéniables de l'intelligence artificielle dans tous les secteurs (justice, ressources humaines, santé, services publics, etc...), certains usages peuvent menacer nos vies privées, nos droits et nos libertés.

Nous pouvons être confrontés dans un futur proche à :

- La reconnaissance faciale lors d'un recrutement.
- L'exploitation de nos données personnelles à notre insu.
- Une surveillance intrusive lors du télétravail.
- La seule décision d'un algorithme dans notre parcours professionnel.
- Ou toute autre atteinte à nos droits...

L'IA chez Orange

L'Intelligence Artificielle transformera l'ensemble des métiers, pour peu qu'ils soient automatisables. Personne ne connaît les métiers qui existeront dans dix ans.

La stratégie 2025 intègre l'IA dans les processus clients et techniques pour un gain de productivité et une baisse des coûts. Cela pose plusieurs questions que la CFDT portera dans les différentes instances représentatives du personnel et au niveau du Conseil d'Administration.

Pour un Conseiller client, si l'IA peut résoudre 80% des problématiques simples, il ne va donc rester à l'humain que les sujets et les clients complexes, avec une surcharge cognitive et une fatigue augmentée.

Dans les processus techniques, qui va définir les algorithmes de choix et les priorisations de flux ? Quelles marges d'autonomie et de décision resteront l'apanage de l'humain ? Comment donner aux salariés les compétences nécessaires et le temps pour les acquérir, en maintenant la Qualité de Vie au Travail ?

L'entreprise veut intégrer l'IA dans la transformation des métiers, par un ciblage optimisé des compétences actuelles, pour guider les salariés vers les métiers d'avenir.

La **CFDT** craint des parcours entonnoir, et un manque d'ouverture et de possibilités de réorientation de carrière qui feraient fi des capacités de chacun à apprendre et évoluer.

L'utilisation de l'IA dans le recrutement a aussi montré ses limites en reproduisant inégalités et manque de diversité, notamment côté genre.

La **CFDT** demande donc une transparence complète et une gouvernance partagée des algorithmes utilisés par l'entreprise, qu'ils soient développés en propre ou fournis par des sociétés externes ; cette transparence doit être exigée dans tous les appels d'offres.

L'IA ne doit pas être utilisée seulement pour diminuer les coûts mais pour augmenter la QVT et l'employabilité des salariés sur le long terme.

Franca SALIS MADINIER, auteure d'un guide, enrichi des expertises de chercheurs, de représentants du personnel dans les entreprises et administrations ainsi que de dirigeants confrontés à l'introduction de l'Intelligence Artificielle dans leurs organisations, vous propose d'évoquer, lors d'une conférence en distanciel le 26 janvier, les outils pour établir le cadre de confiance d'une IA qui respecte les droits des travailleurs en milieu professionnel et ceux des individus dans la société.



Franca SALIS MADINIER

Membre du Comité Economique et Social Européen (CESE) à Bruxelles



Vincent GIMENO

Administrateur Salarié Groupe Orange



Eric RAPPE

Délégué Syndical Central Adjoint UES Orange

EDITO

En ce début d'année 2022 que nous vous souhaitons pleine de réussites personnelles et professionnelles, Orange va renouveler sa gouvernance.

C'est à la fois un risque et une opportunité sur lesquels nous reviendrons ultérieurement.

Pour démarrer l'année cette Newsletter vous propose d'investiguer l'impact de l'IA dans notre quotidien personnel et professionnel.

Eric & Vincent.

POUR ALLER PLUS LOIN...

Webinaire **CFDT** en replay : appréhender, réguler et négocier l'Intelligence Artificielle (avec entre autres Cécile Dejoux)

- <https://youtu.be/7TfzSZiHGhI>
- <https://youtu.be/UI0DEiDsM5o>
- <https://youtu.be/DjIkmkoVN4E>

Le guide de l'intelligence artificielle de Franca **SALIS MADINIER** (voir ci-dessous)

Un guide pour mieux maîtriser l'intelligence artificielle dans votre environnement professionnel

Ce guide, enrichi par le témoignage d'experts, de militants, de chercheurs et de responsables d'organisations est le premier dans son genre et se veut un outil à disposition des travailleurs et des citoyens, pour comprendre les enjeux multiples, les risques et les opportunités que l'IA comporte.

L'Intelligence Artificielle est une technologie numérique qui peut accomplir des tâches cognitives humaines dans les domaines de la parole et du langage, de la reconnaissance visuelle, de la robotique, de l'automatisation des processus et des connaissances. Elle analyse, elle prédit, elle fait des recommandations. Compte tenu des caractéristiques spécifiques de cette technologie

– **l'opacité, la complexité, la dépendance à l'égard des données, le comportement autonome : elle peut porter atteinte à un certain nombre de droits fondamentaux des personnes.**

Dans les lieux de travail, elle est souvent introduite sans débat, ni dialogue social. Et pourtant, cette technologie crée des attentes par rapport aux droits des salariés dans la gestion des ressources humaines et des droits des citoyens dans les domaines de la justice ou des services financiers, des soins de santé, des services publics.

Ces nouveaux droits sont opposables aux systèmes d'IA : **le droit de ne pas être l'objet d'une décision prise exclusivement par un algorithme** (par exemple, la décision de ne pas être recruté ou celle de se voir refuser un crédit bancaire), le droit à l'oubli, le droit à l'explicabilité des décisions prises par la machine.

Pour commander l'ouvrage au prix préférentiel de 18€ c'est [ici](#)

BIENTÔT CHEZ VOUS

En Coop'net :

Coopnet sur le thème « L'intelligence artificielle au travail ».

[Session 1 : 27 janvier de 13H30 à 14H30](#)

[Session 2 : 27 janvier de 15H30 à 16H30](#)

La **CFDT** Orange communique aussi via l'application mobile, [notre site intranet](#), les réseaux sociaux et nos Newsletters.



La **CFDT** est le **premier syndicat français en nombre d'adhérents** : 621 274, des femmes (50,2%), des hommes (49,8%), qui travaillent dans tous les secteurs professionnels, dans le public et dans toutes les régions de France.

La **CFDT** n'est ni de gauche ni de droite, elle est du côté des salariés.

La **CFDT** est un syndicat laïc qui respecte toutes les croyances religieuses ou philosophiques tant qu'elles ne conduisent pas à la haine, au racisme, à l'exclusion.

La **CFDT** sait que le monde change, qu'il faut en permanence mettre à jour les revendications pour faire face aux évolutions du marché du travail, à la précarité.

Pour aller plus loin, recevoir les tracts sous forme électronique, discuter, poser une question. Vos contacts CFDT cadres Orange :

eric.rappe@orange.com - vincent.gimeno@orange.com



ADHÉREZ À LA CFDT !



Vous recevez ce courrier électronique parce que vous êtes abonné pour recevoir notre Newsletter CFDT
Vous pouvez vous désinscrire en cliquant sur ce lien : [Se désabonner](#)